

LA CHAPELLE DES MARAIS

n° 42 • mai 2018 ● Magazine municipal



● Finances - Budget
p.3



● Culture - Médiathèque
p.10



● Travaux
p.15

Administration générale **3**
Finances

Enfance et jeunesse **5**
Rythmes scolaires
Enfance
Conseil Municipal des Enfants

Action sociale **9**
Seniors en vacances 2018
Clic pilot'âge

Culture **10**
Retour en images...
Médiathèque
Spectacles scolaires 2017-2018

Vie associative **14**
Événementiel
Sport

Travaux **15**
Cimetière
Les compteurs communicants

Vie de la commune **18**

Intercommunalité **19**

Vie des associations de la commune **21**

État civil **27**

Calendrier des manifestations **28**



Depuis 2014, l'équipe municipale s'engage à répondre aux besoins et préoccupations des Marais-Chapelains en matière de politique sociale locale, et ce, dans le cadre de ses missions et capacités.

En soutenant...

Les personnes en difficultés;
Les associations par nos subventions et prêts de locaux.

En accompagnant...

Les demandeurs d'emploi avec le Pass'Emploi;
Les seniors pour leur maintien à domicile (aides aux repas, téléassistance...);
Le CLIC qui se délocalise et tient une permanence le premier mercredi de chaque mois pour répondre à toutes questions concernant les plus de 60 ans;
Nos jeunes, avec les tickets « bus ».

En créant du lien social...

Par nos animations: thé dansant, goûter de Noël à la Chalandière, lectures et portage de livres par les bénévoles de la Médiathèque, repas de La Solidarité pour les plus de 70 ans à la salle polyvalente le jeudi 27 septembre - rappelons que le Comité d'entraide fêtera ses 50 ans. Comme tous les ans, en partenariat avec l'association des retraités, une cinquantaine de seniors de la commune partira en vacances grâce à l'ANCV. Le voyage, choisi quasiment à l'unanimité, les emmènera vers Strasbourg, le Château du Haut Koenigsbourg, Gérardmer, Munster sans oublier les villages typiques de la route des Vins d'Alsace de Kaysersberg et Riquewih. Beaux panoramas et belles visites en perspective!

Des projets sont en cours par toute l'équipe municipale alors à bientôt, et bel été solidaire à tous.

Sylvie MAHÉ



Ce magazine de mai annonce les beaux jours d'été avec ses animations traditionnelles sportives, musicales, culturelles, que sont les Fêtes du Sport, de la Musique, le Festival de la Vannerie et du Patrimoine avec cette année le passage du Tour de France le 10 juillet 2018. Partout, nos services seront à pied d'œuvre pour anticiper et préparer ces festivités afin de vous faire partager des moments agréables, avec le maximum de sécurité et dans le respect de leur mission de service public. Je vous souhaite donc à toutes et tous de passer un bel été marais-chapelain.

Franck HERVY



Directeur de publication :
M. Franck HERVY, Maire

Crédits photos :
Mairie de La Chapelle des Marais,
Jacky LEGOFF (Presse Océan, Écho de la Presqu'île),
Daniel PERRAUD (Ouest France),
la CARÈNE, les associations

Tirage : 2 100 exemplaires

Conception et impression :
Impression sur papier PEFC
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr



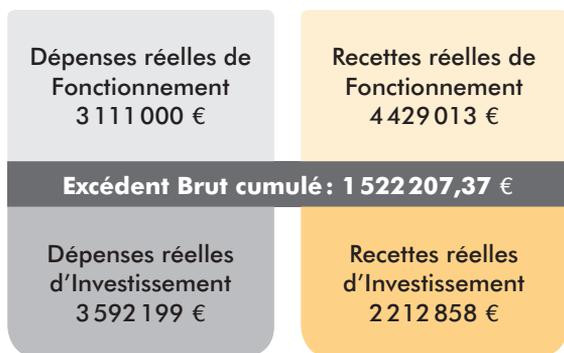


FINANCES

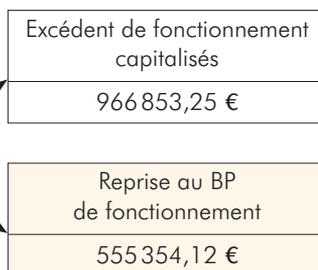
Le compte administratif 2017 a été approuvé en séance du Conseil Municipal du 4 avril 2018.

Trésorerie au 31 décembre 2017 : 616 980 €

CA 2017



AFFECTATION DES RÉSULTATS



Reportés aux dépenses et recettes d'Investissement 2018, un reste à réaliser pour un total négatif de -58 539,71 €
En 2017, 86 % des projets d'Investissement ont été réalisés.

Maintien des taux d'imposition de 2016-2017 pour 2018 deux années consécutives



Le budget prévisionnel 2018

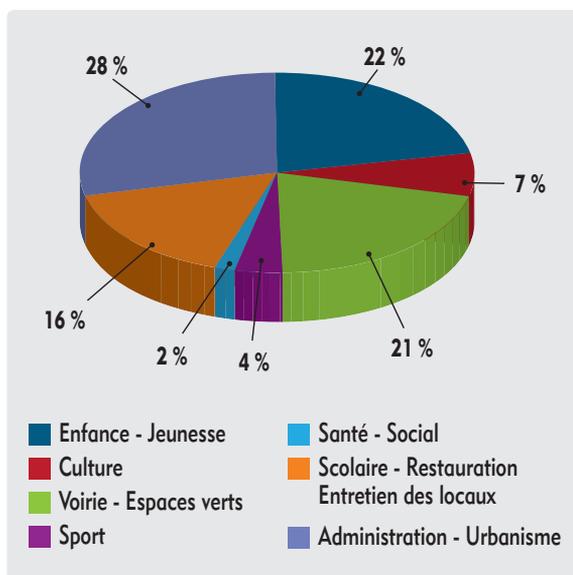
Le budget 2018 a été adopté par le Conseil Municipal le 4 avril dernier. Dans un contexte financier contraint et incertain, les élus ont fait le choix d'élaborer un programme d'investissements à hauteur de 1,25 M€ sans emprunt, en favorisant les dépenses liées à la réhabilitation des bâtiments, à l'accessibilité, ainsi qu'aux aménagements sécurisés des voiries. Sont privilégiées également les dépenses générant des économies de fonctionnement, comme par exemple la mise en place de Gestion Technique Centralisée (GTC) sur les chaudières des bâtiments communaux.

- 7 579 689 € de budget global
- 2 906 910 € d'encours de dette
- 702 € dette par habitant

> 4 789 589 € en FONCTIONNEMENT

La municipalité poursuit sa maîtrise des dépenses de gestion (réduction des consommations d'énergie, achats groupés, mutualisation des moyens, marchés négociés, économies...) tout en préservant l'efficacité et le dynamisme des services publics.

REPARTITION PAR SERVICE EN FONCTIONNEMENT



> 2813091 € en INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement :

1 245 413 € d'investissement nouveaux

- Poursuite de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'Hôtel de Ville, l'école Les Fifendes, la Maison de l'Enfance, la Médiathèque, l'église, la salle Krafft dans le respect du calendrier Ad'ap
- Sécurisation du flux routier et du cheminement piéton avec créations, aménagements de parkings, pose de ralentisseurs et de radars informatifs
- Entretien, mises en sécurité et en conformité des bâtiments communaux
- Préservation du cadre de vie et recours aux énergies renouvelables (acquisition d'une voiture électrique)
- Mise en place d'un enrobé à l'entrée du cimetière
- L'attention aux économies d'énergie sera toujours maintenue (apposition de Gestion Technique Centralisée dans les bâtiments communaux, meilleure isolation) ainsi que la constitution de réserves foncières en vue de l'habitat

373 000 € de capital de la dette à rembourser

232 000 € de restes à réaliser 2017

Subventions aux associations 2018

Scolaire

- **OGEC**: 121 389,52 €, participation aux frais de fonctionnement aux écoles privées. (238 élèves marais-chapelains)

Dont:

Forfait communal: 463,04 €/élève

Fournitures scolaires: 47 €/élève

- **Activités périscolaires écoles**: 23 €/élève
Fifendes: 6 141 €
APEL: 5 474 €
- **Subvention classe de découverte école Sainte Marie**: 7 €/jour et par enfant marais-chapelain
- **Fournitures scolaires aux collégiens**: 30 €/élève
Collège Jacques Prévert: 3 240 €
Collège Saint Joseph: 3 750 €
Autres collèges: 330 €
- Amicale laïque: 400 €
- Parents d'élèves APEL: 350 €
- Les Petites Frimousses: 175 €
- Union Sportive de Pontchâteau/Brière: 225 € (sport scolaire)

Culture

- Adamac: 225 €
- Atelier Rencontres Échanges: 300 €
- Comité de Jumelage: 288 €
- Le Coupis: 450 €

- Les Vieux Moteurs du Marais: 125 €
- Théâtre la Galère: 300 €
- Le Tarot Marais-Chapelain: 150 €
- École de Musique Crescendo: 350 €
- Les Mariniers du Brivet: 175 €

Social - Solidarité - Santé

- Amicale des Donneurs de Sang: 200 €
- Anciens UNC - AFN: 100 €
- Association des Retraités: 325 €
- Comité d'entraide: 525 €
- Secours Populaire: 575 €
- Aidons-les: 325 €
- FMH: 100 €
- Secours Catholique: 175 €
- PACTES: 1 159,20 €
- CIDFF: 150 €
- Les Restos du Cœur: 350 €
- La Croix Rouge: 350 €

Sport

- AGEMC: 462,50 €
- Cyclo Club du Marais: 667 €
- FCCM: 7 551,75 €
- Pétanque du Marais: 331,25 €
- Danse Étoile: 443,75 €
- Basket CDM/Missillac: 2 565 €
- Brière Tennis de table: 207,75 €
- Judo/Herbignac: 246 €
- Tennis/ Herbignac: 334 €
- Arc-en-ciel danse: 1 358 €
- Athlétisme Missillac: 187 €
- Archers de Ranrouët: 137 €

Divers

- Asso interco jeunes sapeurs pompiers: 750 €
- Société de Chasse: 300 €
- Salon de l'Habitat et de l'Artisanat: 300 €
- Office Municipal des Sports: 1 000 €
- Office Municipal de la Vie Associative: 1 000 €
- Le Cabas Briéron: 150 €

Association sous convention

- Ciné marais: 1 200 €
- OASB (Office Animation Sportive Brière): 5 447,47 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers: 820 €
- COS 44: 581,19 €

Subventions exceptionnelles

- Société de Chasse: 531 €
- Comité d'entraide: 1 000 €



Sébastien FOUGÈRE

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire



RYTHMES SCOLAIRES

Septembre 2018: retour à la semaine de quatre jours

Cette mesure concernera près de 270 enfants à l'école publique Les Fifendes.

Suite à une consultation des familles, 85 % des réponses collectées étaient favorables au retour à la semaine de 4 jours, le Conseil d'École s'étant également déclaré en

grande majorité favorable à ce choix. Le service de l'Éducation Nationale a validé cette modification.

De ce fait, l'Accueil de Loisirs sera assuré toute la journée du mercredi.

MAISON DE L'ENFANCE

Multi accueil

Le Multi-Accueil, composé de 7 professionnelles Petite Enfance (Éducatrice de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, CAP Petite Enfance) et d'une Chef de Cuisine, est ouvert aux familles marais-chapelaines du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00.

Ce service accueille les jeunes enfants, de 2 mois jusqu'à 4 ans. Il propose un accueil régulier et un accueil occasionnel. Cet accueil ponctuel offre la possibilité aux familles de déposer leur enfant sur de courtes durées (le temps d'une course, d'un rendez-vous...).



Une cuisine adaptée aux besoins des petits...

Nous avons la chance et la richesse au Multi-Accueil de La Chapelle des Marais de bénéficier d'une cuisine faite sur place. Marie DAPOLO, notre Chef de Cuisine, s'approvisionne auprès des producteurs locaux. Elle cuisine des produits frais et de saison, le plus souvent bio, et adapte ses menus en fonction de l'âge des enfants (diversification alimentaire). Elle propose des recettes variées et équilibrées en ajoutant toujours une petite touche d'originalité.

Des ateliers cuisine sont proposés aux enfants, l'occasion de partager un moment privilégié de manipulation et d'éveil aux goûts et odeurs...



Projet parentalité

Une action commune réunissant le Multi-Accueil et le RAM (Relais Assistantes Maternelles) a été proposée aux familles le 18 novembre 2017.

Cette matinée d'échanges sur le thème : « Les enjeux autour de l'alimentation et les moments du repas » a débuté par un temps de libre discussion, puis s'est poursuivie par un atelier cuisine avant de se ponctuer par un « pique-nique » commun. L'ambiance fut chaleureuse et conviviale...

En 2018, des « Matinées Parents/Enfants » vont être proposées. Elles auront lieu des samedis matins de 9h30 à 12h00 et seront animées par deux professionnelles du Multi-Accueil. L'idée est de permettre aux parents de passer un temps privilégié avec leurs enfants et de pouvoir échanger avec d'autres sur leurs quotidiens, leurs interrogations... Nous envisageons d'en proposer quatre à l'année. La première a eu lieu le 31 mars. Le nombre de familles pouvant y participer est limité et il est préférable de s'inscrire au préalable.

Contact : 02 40 53 90 75
ou multiaccueil@lachapelledesmarais.fr



Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)

Vacances d'été 2018 : du 9 juillet au 3 août et du 20 au 31 août.

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Les vacances d'été approchant à grand pas, l'équipe d'animation composée de 8 animateurs va bientôt se réunir pour préparer les activités et les sorties.

L'été 2018 sera placé sous le signe des découvertes et des plaisirs, les enfants participeront dans la bonne humeur à de nombreuses activités ludiques.

La plaquette de l'accueil de loisirs et du minicamp sera envoyée aux familles par mail, consultable via le site de la ville www.chapelledesmarais.fr et à disposition à la Maison de l'Enfance.

Cette année, trois minicamps seront organisés:

- du 18 au 20 juillet 2018 pour 8 enfants de 5 à 6 ans au parc Tépacap à Savenay,
- du 24 au 27 juillet 2018 pour 12 enfants de 7 à 8 ans au parc Tépacap à Savenay,
- du 31 juillet au 3 août 2018 pour 12 enfants de 9 à 12 ans, un séjour itinérant à vélo, sur le chemin de halage du canal de Nantes à Brest, en partenariat avec l'Esp'Ado

Les enfants pourront ainsi pratiquer de nombreuses activités sans oublier la découverte des joies du camping.

Pour l'Accueil de Loisirs : Inscriptions à partir du « Portail Famille » à compter de 13 juin 2018.
Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter à la Maison de l'Enfance : 02 40 53 90 75



L'Esp'ado

Cet été, l'Esp'Ado accueille les jeunes marais-chapelains de 10 à 15 ans : 1 rue de Coilly, du 9 juillet 2018 au 3 août 2018 et du 20 au 31 août 2018.

Tous les après-midi, des activités seront proposées aux jeunes (activités sportives, manuelles, grand jeu, activités libres, sorties, défis).

La plaquette de l'Esp'Ado et du minicamp sera envoyée aux familles par mail, consultable sur le site de la ville www.chapellesmarais.fr et à disposition à la Maison de l'Enfance.

• **Pour l'Esp'Ado:** Inscriptions à partir du « Portail Famille » à compter de 13 juin 2018.



Les inscriptions:

• **Pour tous les minicamps (ALSH/ESP'ADO):** le **mercredi 6 juin 2018 de 18h30 à 19h00**, les enfants étant déjà partis en minicamps l'année dernière seront inscrits sur liste d'attente et passeront sur la liste principale à la fin des inscriptions en fonction des disponibilités.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter Kévin au 06 81 43 09 75.





Accueil périscolaire (APS), ALSH des mercredis

NOUVEAUTÉ: une nouvelle présentation du dossier d'inscription sera à compléter sous format papier.

Fonctionnement de l'APS

L'équipe d'animateurs de la Maison de l'Enfance accueille les enfants le matin et/ou le soir à la Maison de l'Enfance.

Un petit-déjeuner et un goûter sont proposés.

Horaires: 7h30 - 9h00

16h30 - 19h00

Les inscriptions et annulations se font à partir du « Portail Famille » au plus tard, la veille avant 10h00 pour l'Accueil Périscolaire.

À compter de la rentrée de septembre 2018, l'Accueil de Loisirs sera ouvert toute la journée le mercredi.

Pause Méridienne (école publique Les Fifendes)

Inscription rentrée 2018

Même si votre enfant a déjà fréquenté la restauration scolaire durant l'année 2017-2018 à l'école Les Fifendes, merci de compléter le nouveau dossier d'inscription.

Les renouvellements d'inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 se feront à partir du « Portail Famille », à compter du 16 juillet 2018.

Pour toutes les inscriptions, les dossiers sont disponibles à la Maison de l'Enfance ou téléchargeables sur le site de la ville www.chapelledesmarais.fr

Rappel: l'Accueil Périscolaire sera fermé le matin du lundi 3 septembre.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Après deux années passées auprès des jeunes du CME, Anouchka TANGUY et Evelyne MOTHY ont décidé d'arrêter l'animation du CME. Tous les élus (jeunes et adultes) les remercient pour leur temps passé auprès des enfants.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Yann ROUSSEL, animateur à la Maison de l'Enfance, a pris en charge l'animation du Conseil Municipal des Enfants. L'équipe actuelle élue est composée de 8 membres (il n'y a pas eu d'élection en 2017).

Cette petite équipe est très dynamique et a plusieurs idées pour la fin de leur mandat:

- La création et la distribution de gilets jaunes avec le logo du CME à destination des élèves élémentaires des deux écoles de La Chapelle des Marais,
- La mise en place d'une boîte à livres dans les écoles pour les enfants,
- La vente de CD au profit d'une association pour les personnes âgées.

Au mois de mai, les jeunes élus ont participé à une demi-journée de formation aux gestes qui sauvent avec les pompiers de La Chapelle des Marais.



En fin d'année scolaire, une visite de la mairie est prévue avec les élèves des classes de CE2 et CM1 afin de sensibiliser au rôle d'élus. Au mois de septembre, de nouvelles élections auront lieu parmi les élèves de CM1 et CM2.



Sylvie MAHÉ

Solidarité - Action Sociale - Logement Social - Emploi

SÉNIORS EN VACANCES

C'est dans le cadre de ses programmes d'action sociale que l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances met en œuvre depuis 2007 le programme Seniors en Vacances. Ce dispositif permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris hors transport à un tarif préférentiel. L'ANCV finance une partie du coût du séjour sous condition de ressources.

Ses objectifs: rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir du bien-être et allier plaisir et prévention.

Depuis 2010, le CCAS s'associe à ce programme avec l'Association des Retraités de La Chapelle des Marais, porteur de la convention, car trop de personnes sont privées de ce temps essentiel. Ce neuvième séjour les conduira à la découverte des trésors alsaciens.

Cette opération ne se limite pas au seul temps des vacances, il s'agit également d'accompagner la préparation de celui-ci en participant aux temps de rencontre organisé en amont: choix du lieu du séjour, information logistique, trousseau mais aussi rassurer et favoriser les échanges.

Vous souhaitez partir individuellement? Choisir votre destination, vous êtes autonome alors retrouvez toutes les informations sur le site de l'ANCV: <http://seniorsenvacances.ancv.com>



DÉPART 18:25

Pour les jeunes encore trop éloignés des vacances, l'ANCV a conçu aussi le programme **Départ 18:25**. Il leur permet d'accéder à des séjours à tarifs abordables en France et en Europe. Les jeunes les plus en difficultés et/ou répondant à des statuts particuliers (contrats d'apprentissage, boursiers...) peuvent aussi bénéficier d'un soutien financier de l'ANCV. www.depart1825.com

La Mission locale exerce une mission de service public de proximité, avec l'objectif essentiel de permettre aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale, et les accompagner vers un emploi durable.



Conseillère en Insertion Professionnelle assurant la permanence: Emmanuelle NEAU

Jour et horaires des permanences: vendredi de 9h00 à 10h30 sur RDV en contactant le siège de la Mission Locale au 02 40 22 50 30.

Lieu: Mairie de La Chapelle des Marais.

CLIC PILOT'ÂGE

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC PILOT'âge) de la Région Nazairienne, service de proximité gratuit pour les personnes âgées, étend ses permanences sur les communes de la CARENE en 2018.

Ainsi, le CLIC vous accueille chaque après-midi du lundi au vendredi à Saint-Nazaire et une fois par mois dans votre commune.

Le CLIC a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'informer les personnes âgées de plus de 60 ans et leurs aidants, sur les solutions existantes permettant le maintien à domicile des habitants âgés de la CARENE, dans les meilleures conditions.

Le CLIC vous accompagne dans la prise de contact avec les professionnels, dans la mise en place des services et dans les démarches administratives qui y sont liées.

Le CLIC vous informe également:

- sur les thématiques de mesures de protection juridique,



d'aides financières, d'aménagement du logement ou d'établissements d'hébergement.

- sur les temps forts d'information, ateliers ou groupes de paroles qui ont lieu sur les communes, autour de thématiques comme la nutrition, l'équilibre, la prévention des chutes, l'entretien de sa mémoire, l'aménagement de son logement, etc.

Les permanences du CLIC ont lieu dans les locaux des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) des communes de la CARENE.

Un guide pratique Senior présentant l'ensemble des aides proposées par le CLIC est disponible:

- dans les locaux des CCAS des communes de la CARENE
- en ligne sur le site de la mairie de Saint-Nazaire à l'adresse suivante:

<http://www.saintnazaire.fr/demarches-et-infos-pratiques/social-et-solidarites/personnes-agees-494.html>



Nadine LEMEIGNEN
Culture - Tourisme - Patrimoine

RETOUR EN IMAGES...

Sur la première exposition d'artistes amateurs marais-chapelains depuis 15 ans.

Un public nombreux a été séduit par la qualité et la beauté des réalisations présentées, et a pu pendant deux jours profiter des œuvres exposées et deviser avec les artistes.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette belle aventure.



QUI SUIS-JE ?

**Une boîte à livres,
une petite bibliothèque de rue...**

Comment je fonctionne ?

Chacun d'entre vous pourra déposer et emprunter des livres gratuitement.

Pourquoi cette initiative ?

Par le principe de son fonctionnement, la commission culture souhaite délivrer le message du partage, de l'échange, de la culture pour tous et de l'économie solidaire.

L'origine ?

Nées d'un mouvement initié aux États-Unis, qui s'est exporté depuis quelques années en France, les boîtes à livres trouvent leur origine dans le phénomène du bookcrossing qui consiste à faire circuler les livres en les libérant dans la nature.



Boîtes à livres en cours de réalisation

Où sont-elles ?

Sur l'Esplanade Bernard LEGRAND, à l'aire de jeux de Mayun mais d'autres sont à venir...



MÉDIATHÈQUE GASTON LEROUX

Les chiffres de 2017 sont sortis!

- 0 euros** pour profiter des services de la médiathèque
- 1 espace de 482 m²** sur deux étages
- 2 tablettes numériques** (une en consultation libre dans l'espace presse ; l'autre réservée pour les animations du mercredi après-midi)
- 3 agents bibliothécaires** pour vous accueillir, pour gérer le fonds, pour assurer une programmation de rendez-vous culturels
- 4 ordinateurs** accessibles au public permettent l'accès au catalogue et à la recherche documentaire en ligne
- 5 types de supports** empruntables dans le fonds : CD, DVD, LIVRES, REVUES, LIVRES-SONORES
- 10 tablettes numériques** prêtées par la CARENE pour des animations ponctuelles
- 11 rendez-vous culturels** ont rassemblé 360 personnes (enfants et adultes) en 2017.
- 12 bénévoles** apportent leur aide pour des activités de lectures à voix haute, du portage de livres à la résidence La Chalandière et/ou pour des opérations de prêt.
- 15 centimes** d'euros, c'est le coût d'une photocopie ou d'une impression
- 16 heures d'ouverture** au public sur 4 jours de la semaine
- 19 documents prêtés** à la fois (si vous avez plus de 12 ans) ; 16 si vous avez moins de 12 ans
- 28 jours de prêt** quel que soit le support
- 36 rendez-vous autour de livres pour les petits** ont été animés par la bibliothécaire jeunesse et cela a touché 242 enfants
- 38 abonnements** à des revues souscrits dans l'année (dont 13 en secteur Jeunesse)
- 56 nouveaux CD** achetés dans l'année
- 72 nouveaux DVD** achetés dans l'année (dont 48 pour les jeunes)
- 192 jours d'ouverture** dans l'année
- 486 enfants accueillis** sur le temps scolaire
- 528 livres achetés** dans l'année
- 967 personnes se sont inscrites** et ont emprunté au moins une fois dans l'année. Ça représente 23,6 % de la population de La Chapelle des Marais. En 2014, le nombre moyen pour une commune de moins de 5 000 habitants était de 18 %.
- 1 000 livres et revues** retirés des collections et **vendus aux particuliers** en octobre et novembre
- 1930 CD et Livres lus** disponibles pour le prêt
- 1 800 DVD** appartiennent à la médiathèque
- 2005 date d'inauguration** de la médiathèque Gaston Leroux
- 5 402 consultations de notre site internet :** mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr
- 13 345 livres** disponibles et empruntables pour les jeunes et les adultes
- 15 000 euros de budget** pour renouveler chaque année la collection (livres, CD, DVD, revues)
- 22 530 documents prêtés** aux adhérents de la médiathèque



À noter dans vos agendas!

Les Rencontres Musicales



Les rencontres musicales continuent en 2018 avec une première date à retenir, **samedi 26 mai à 11 h 00**, en compagnie de Ronan HEURTIN et ses cuivres. Programmation en partenariat avec le conservatoire de Saint-Nazaire et les médiathèques de la CARENE. Action soutenue par le PCT.

Résidence d'artiste dans le cadre du PCT



Stéphanie ZANLORENZI de la **Cie Nina La Gaine** a collecté la parole des habitants de La Chapelle des Marais pendant trois jours dont deux à la médiathèque, en octobre 2017. Cette parole autour de l'eau sera l'une des matières premières de son nouveau spectacle, « **À la renverse** » que nous aurons le plaisir de découvrir pendant le week-end du **Festival de la Vannerie**.

Les matinées et après-midi contées



Les **après-midi contées** ont repris en 2018 avec une formule enrichie par la projection d'une application numérique. Pensez à vous inscrire!

Un rendez-vous nature dans le jardin



Après le succès de sa présentation sur les abeilles au printemps 2017, nous retrouverons Jean-Marie CHÂTEL de l'association Beeodiversité dans le jardin de la médiathèque et sur l'esplanade pour une petite visite guidée à la découverte des mystères des arbres. **Samedi 30 juin à partir de 11 h 00**

Lectures estivales dans le jardin



Rendez-vous cet été dans le jardin des murmures pour des **lectures en transat**, animées par les bénévoles de la médiathèque. Action commune aux médiathèques de la CARENE. Action PCT

Atelier « Numérique & Emploi: les bons réflexes »

Comprendre les enjeux de la réputation que l'on se fabrique sur les réseaux sociaux: une nécessité pour son avenir professionnel. Atelier animé par Lætitia SORHOÛËT, conseillère-emploi
Médiathèque Gaston Leroux **mardi 18 septembre, 16 h 30** - Durée: 45 minutes - Public adulte



La prochaine partie d'**Escape Game virtuel** aura lieu à la médiathèque le **vendredi 21 septembre** en soirée, à l'occasion de la Digital Week. Attention, la jauge sera limitée, inscription obligatoire.

LES SPECTACLES SCOLAIRES 2018

Grandir/Cie Art Symbiose



Classes maternelles des deux écoles, Salle Krafft, vendredi 13 avril 2018

La comédienne Karine LE MAY raconte, sans paroles, les expériences de la vie qui font grandir. Les mouvements du corps, l'équilibre, le déséquilibre, sont au cœur de cette nouvelle création de la compagnie Art Symbiose.

Okonomiyaki/Duo Mami Chan & Laurent Moreau



Un concert de musique classique pas comme les autres, pour les enfants (cycle 2) de l'école les Fifendes, Salle A Capella, Besné, vendredi 20 avril 2018

Mami CHAN et Lorent MOREAU, multi-instrumentistes à la fois sérieux et loufoques, présentent des extraits de CHOPIN à GRIEG en passant par BACH, sous un jour nouveau et décalé.

HANSEL & GRETEL - Collectif Ubique



Cycle 2 de l'école Sainte Marie, Salle Bonne Fontaine, Montoir, jeudi 5 avril 2018

Une revisite complète et originale du conte très populaire des frères Grimm !

Le texte traditionnel, légèrement bousculé et restitué dans une version adaptée à la vie d'aujourd'hui, est soutenu par une partition musicale faisant office de décor sonore. Les dialogues joués ou chantés ainsi que l'intégralité de la musique sont interprétés par trois artistes, à la fois comédiens et musiciens.

Sioux/Little Big Compagnie



Cycle 3 des deux écoles, salle Krafft, vendredi 18 mai 2018

Ce spectacle évoque une page tragique de l'histoire, la conquête des Etats-unis quand elle s'est faite au détriment des peuples indiens. Le ton burlesque et l'esthétique bricolée de « Sioux » n'est pas sans rappeler les jeux d'enfants et la bande dessinée. Loin des clichés habituels du genre, les comédiens livrent dans ce western théâtralisé un message de tolérance et de générosité.

Concert pédagogique - Folle journée 2018



Une invitation au voyage, pour les enfants de l'école Les Fifendes, cycle 3, vendredi 26 janvier 2018, Théâtre de Saint-Nazaire - suivi d'une présentation d'instruments dans les classes

Les musiciens du conservatoire de Saint-Nazaire se sont déplacés dans l'école Les Fifendes, le jeudi 8 février, pour donner des explications sur la harpe et la flûte. Les questions ont fusé !





Vie associative

Nicolas BRAULT-HALGAND
Vie Associative - Sport - Événementiel

La commune a la volonté de renforcer son soutien aux associations par la création de pôles associatifs.

L'intérêt de ce travail est :

- **de créer les nouveaux pôles** autour de thématiques que sont : les solidarités, la jeunesse, la culture, le patrimoine, les loisirs-réunions et le sport.
- **de pouvoir regrouper dans un même lieu**, des associations qui proposent des actions ou qui pratiquent des activités, autour d'une même thématique.
- **d'accompagner les bénévoles** à développer de nouvelles pratiques : mutualisation, entraide, manifestation commune...
- **d'établir des liens** entre associations, par des temps d'échanges formels et informels (permanences, réunions, espaces conviviaux...).
- **de faciliter la communication et l'information** par des supports lisibles et visibles (signalétique, panneau...).



Pour cela, un travail de consultation auprès des associations de la commune a été engagé : réunions, temps de rencontre, questionnaire... Les élus ont visité les différentes salles de la commune afin de faire un diagnostic de l'existant.

Des rencontres par espace et par pôle seront proposées aux associations d'ici cet été, afin de prévoir les futurs aménagements à la rentrée 2018-2019.

ÉVÉNEMENTIEL

L'été à La Chapelle des Marais sera sous le signe de la convivialité et de la fête.

Nous commencerons cette période estivale par la **FÊTE DE LA MUSIQUE** qui aura lieu sur l'Esplanade Bernard LEGRAND, le vendredi 22 juin 2018. Découverte musicale, création artistique, ambiance familiale seront les trois mots-clefs de cet événement.



Puis le mardi 10 juillet 2018, la commune recevra le passage du **TOUR DE FRANCE**. Tout le long des ronds-points de la départementale, les associations proposeront différentes animations et restaurations, à partir de 10h00 et ce jusqu'à 14h00. La caravane passera vers 11h30 et les cyclistes du tour, vers 12h00. Une décoration sera proposée tout l'été pour immortaliser ce moment...



Et pour continuer ces festivités, nous vous invitons à venir sur le 16^e **FESTIVAL DE LA VANNERIE ET DU PATRIMOINE** au Village de Mayun, qui aura lieu cette année les 21 et 22 juillet 2018. Animations pour les enfants, fest-noz, ventes de vanneries, ambiances musicales, déambulations, contes, restaurations... Un panel d'activités qui plaira aux petits comme aux grands.

Tout au long des mois de juillet et d'août, les associations de la commune proposeront différentes manifestations afin de permettre à tout un chacun de trouver son intérêt : Randonnées chantées et gourmandes, fêtes des écoles, bal des pompiers, tournois sportifs, vide-greniers...

Alors on compte sur vous!

SPORTS

Lorsque les associations sportives remplissent le dossier de demande de subventions communales, la municipalité leur demande de compléter un questionnaire et de préciser entre autres le nombre de licencié(e)s par âge et si elles/ils résident sur La Chapelle des Marais.

Cela permet de faire plusieurs constats intéressants pour notre vie associative sportive :

- 7 clubs sportifs sur la commune proposent des activités dans notre complexe la Perrière.
- 3 clubs intercommunaux occupent une de nos salles pour leurs pratiques sportives. Ces clubs sont rattachés à d'autres communes : Herbignac, Missillac et Sainte-Reine-de-Bretagne.
- 4 clubs extérieurs à la commune ont des licenciés marais-chapelains.
- 858 jeunes de moins de 18 ans fréquentent un de nos clubs sportifs, 45 % sont de la commune.
- 923 adultes fréquentent un de nos clubs, 40 % résident sur la commune.



Nous remarquons par ces chiffres, l'attractivité de nos clubs sportifs qui attirent autant de licenciés hors commune que commune.

Pour 2018, le montant total accordé aux associations sportives sera de 14 530 €, au lieu de 13 931 €, l'an passé. Ce qui fait une augmentation de 4,30 %. Cela s'explique par le nombre de licenciés grandissant et par la prise en compte, dans les associations sportives des adhérents marais-chapelains, de certaines associations intercommunales.

À titre de rappel, les subventions accordées aux clubs et aux associations ne sont en aucun cas une obligation de la part des municipalités.



Gilles PERRAUD

Voirie - Travaux - Sécurité - Sports



TERRAIN SYNTHÉTIQUE

Le jeudi 22 février 2018, France 2 a consacré 40 minutes de son émission « Envoyé spécial » à une « enquête » intitulée « gazon suspect ».

Susanne THILLAYE, Présidente de la société Eurofield, a tenu à nous rassurer sur les granulats qui ont été mis en place sur le nouveau terrain synthétique, ainsi que sur le respect de la réglementation en vigueur.

Point d'information sur les risques de santé induits par l'exposition aux granulats de caoutchouc en pneus recyclés

Qu'est-ce que le granulat de caoutchouc de pneus recyclés ?

Schématiquement, les terrains en gazon synthétique sont composés d'un tapis d'herbe synthétique recouvert d'une couche de sable puis d'une couche de granulats. Ces granulats sont réalisés en majorité à partir du recyclage de pneus en fines billes.

Les pneus recyclés, dont sont issus les granulats de caoutchouc, contiennent plusieurs composés organiques, et notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Selon l'Agence Internationale de la recherche contre le cancer, ces composés chimiques, en faible quantité, sont sans danger pour la santé humaine. Elles sont présentes dans notre vie quotidienne dans des doses parfois bien supérieures à celles observées dans les billes de caoutchouc.



Des alternatives existent à ces granulats : TPE, EPDM, Liège. Aucune n'est exsangue de HAP.

Que prévoit la réglementation européenne ?

Le granulat de caoutchouc est soumis à la réglementation de l'Union Européenne (EU) 1907-2006 REACH Annexe XVII-articles 28-30.

Elle concerne les HAP et la valeur maximale est fixée à **6 200 mg/kg** pour les 8 HAP.

Les valeurs autorisées par la norme actuelle sont très élevées. Cela s'explique par le fait que le granulat de caoutchouc était, jusqu'à présent, classé dans la « famille » de produits sans spécification. L'ECHA (European Chemicals Agency), l'Agence Européenne pour les produits chimiques, étudie actuellement l'opportunité d'adopter une norme spécifique pour le granulat de caoutchouc. La valeur maximale devrait être bien inférieure aux 6 200 mg/kg et devrait se situer autour de 20 ou 30 mg/kg.

À titre de comparaison le granulat utilisé sur notre terrain synthétique par Eurofield, qui se fournit auprès du granulateur Genan, a des valeurs comprises **entre 9 et 17 mg/kg** pour la somme des 8 HAP donc bien en dessous des valeurs fixées par l'Union Européenne.

UN CIMETIÈRE VÉGÉTALISÉ... UN DÉFI POUR DEMAIN

Depuis quelques années, la tolérance aux plantes indésirables dans le cimetière fait débat...

Rappelons qu'avant les années 1950, les produits phytosanitaires n'étaient pas encore utilisés et les herbes hautes, très présentes dans les cimetières, étaient habituelles et tolérées.

Ensuite, l'arrivée des pesticides permettait un désherbage rapide et total, donnant un aspect de « propreté » irréprochable à laquelle les usagers se sont habitués.

Aujourd'hui, la législation a changé prenant en compte le risque des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement. Dans ce contexte, la démarche zéro phytosanitaire est considérée pour certains détracteurs comme un retour en arrière sur « la propreté ». La notion de propreté est subjective : l'artifice des pesticides est-il propre ? Le naturel est-il sale ?

Notre défi, sans répondre aux détracteurs, sera de gérer la démarche « zéro phytosanitaire » et le végétal qui se réinvite dans le cimetière.

Passer d'un cimetière minéral à un cimetière végétalisé, ou quand le végétal s'invite...

Aujourd'hui, de nombreuses communes ont franchi le pas. Elles s'orientent vers la végétalisation de ces espaces avec un engagement progressif et la plantation d'arbres, d'arbustes et plantes vivaces.

Cette méthode est séduisante aussi bien d'un point de vue esthétique, en redonnant des couleurs au cimetière, que d'un point de vue technique. En effet, cette pratique demande moins de temps qu'un désherbage total manuel.

Un projet en plusieurs étapes

La Municipalité, après réflexion a donc opté pour un projet « vert » expérimental sur une portion du cimetière.

3 objectifs principaux :

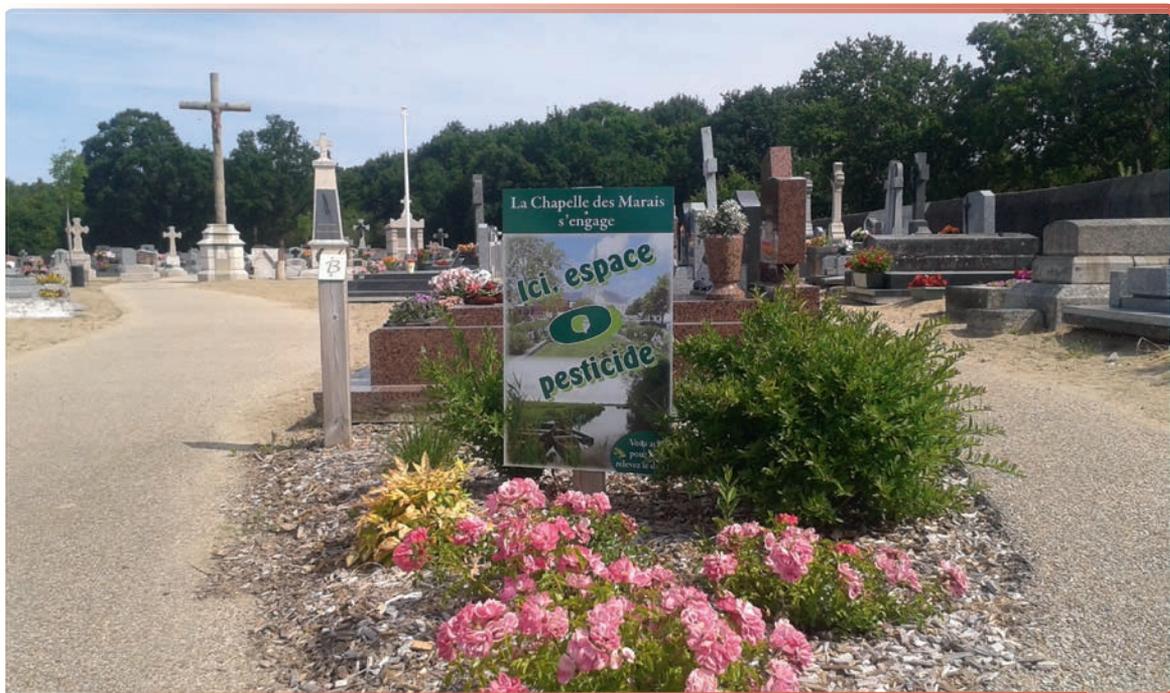
- Répondre aux nouvelles réglementations en matière d'environnement (interdiction des herbicides),
- Offrir un service de qualité aux Marais-Chapelains,
- Réduire les coûts d'entretien.

Cette année, une première tranche devrait donc voir le jour avec plusieurs actions :

- La reprise de l'allée principale en enrobé,
- Le remplacement des zones nues via un enherbement jardiné avec un mélange de graminées peu poussant et en zones test, la plantation de couvre-sol en entre-tombes.

Cette démarche permettrait à chacun de changer son regard sur les herbes folles et considérer la présence du végétal dans les allées, non comme une absence d'entretien, mais comme le résultat d'une biodiversité végétale urbaine en bonne santé. Si cette étape est concluante, les services techniques appliqueront la même démarche sur les autres tranches, afin d'obtenir une cohérence paysagère sur l'ensemble du site.

Ainsi, le cimetière pourrait devenir un espace de verdure, fleuri, un lieu qui serait compatible avec les exigences législatives et celles des familles en matière de recueillement.



LES COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ ARRIVENT À LA CHAPELLE DES MARAIS

À compter de juin 2018, GRDF déploiera, à La Chapelle des Marais, des compteurs communicants gaz auprès des 627 foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel. Quel est l'objectif de l'opération ? Quels en sont les avantages ? Gros plan sur ce projet.

Depuis de nombreuses années, les consommateurs s'expriment en faveur d'une plus grande fiabilité du comptage de leurs consommations énergétiques et de nouveaux services autour de la maîtrise de l'énergie. Ces attentes, qui ont progressivement trouvé un écho dans la réglementation, conduisent GRDF à déployer des compteurs communicants gaz, « Gazpar », auprès de ses 11 millions de clients, de concert avec l'ensemble des acteurs concernés (communes, bailleurs sociaux, associations de consommateurs et de locataires...). Ce déploiement, initié en 2016 dans 24 communes « pilotes », se poursuivra jusqu'en 2022.



De nouveaux compteurs au service de la maîtrise de l'énergie

Pour être en mesure de maîtriser sa consommation, il faut d'abord la connaître et l'évaluer. C'est le rôle du compteur communicant gaz de GRDF. Grâce à un relevé à distance automatique et quotidien, ce compteur favorisera une meilleure compréhension des consommations de gaz naturel. Les données quotidiennes de consommation relevées seront en effet mises à votre disposition sur « Mon Espace GRDF » (espace personnalisé et sécurisé accessible sur grdf.fr) suite à l'installation du compteur Gazpar.

Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises à votre fournisseur d'énergie, quel qu'il soit. Les données de consommation étaient jusqu'à présent envoyées tous les six mois à votre fournisseur.

Les avantages pour les clients disposant du nouveau compteur communicant gaz de GRDF

- Plus simple : la consommation quotidienne à portée de clic
- Plus clair : des seuils de consommation et des éléments de comparaison pour mieux se situer
- Plus pratique : un relevé automatique et à distance

Quatre étapes pour l'installation du nouveau compteur

• **Annonce de l'arrivée du nouveau compteur**
Quelques semaines avant l'installation, vous recevrez un courrier envoyé par GRDF vous présentant le compteur

communicant gaz et ses avantages. Ce courrier vous informera du nom de l'entreprise désignée par GRDF pour la pose du nouveau compteur.

• Information sur la date d'intervention

Une seconde communication sera envoyée par l'entreprise désignée par GRDF, environ deux semaines avant l'intervention. Y seront précisés le jour, le créneau horaire et si votre présence est nécessaire ou non. Si votre présence n'est pas nécessaire, vous devrez éteindre l'ensemble de vos appareils fonctionnant au gaz, chaudière et chauffe-eau inclus.

• Intervention du technicien

L'intervention du technicien durera environ trente minutes. Si l'intervention a pu avoir lieu sans votre présence, un avis d'intervention sera déposé par le technicien précisant les modalités de remise en service des appareils fonctionnant au gaz et indiquant la consommation relevée sur l'ancien compteur.

• Bénéficier des avantages du compteur communicant

Suite à la pose du compteur, GRDF vous informera dès lors que vos données de consommation seront accessibles depuis votre espace en ligne personnalisé et sécurisé. Cette information marquera la fin du relevé manuel du compteur.

Plus d'infos ?

Plus d'infos sur www.grdf.fr/contact-particuliers, ou par téléphone au 09 69 36 35 34 (Choix 2), du lundi au vendredi de 8h00 à 21h00 et le samedi de 8h00 à 20h00 (Prix d'un appel local).

DEUX DÉPARTS, UNE ARRIVÉE EN CE DÉBUT D'ANNÉE



Michel HERVY après une carrière de 33 ans au service comptabilité, a fait valoir ses droits à la retraite début février, nous lui souhaitons d'en profiter pleinement.



Arrivé au poste de comptable depuis décembre 2017, **Jérôme HERVY** s'est vite intégré dans la collectivité. Venant du privé, il a dû, dès sa prise de poste, gérer les incidences de la fusion des trésoreries de Montoir-de-Bretagne et de Saint-Nazaire, les opérations de fin d'année ainsi que l'élaboration du budget 2018. Bienvenue à lui!



Nelly JOUIN a intégré par voie de mutation la mairie de Saint-Lyphard, le 23 avril dernier. Après 22 ans au service secrétariat des élus, ressources humaines et à la communication, notamment l'élaboration et le suivi du magazine, nous lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste.

LISTE ÉLECTORALE

Vous arrivez sur notre commune, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales muni d'une carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'énergie, téléphone, ou avis d'imposition...).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, notre commune compte 4 140 habitants (source INSEE).

Toute inscription, modification ou changement d'adresse doit être fait en mairie avant le 31 décembre 2018.



TRANSPORTS SCOLAIRES

ATTENTION!!! Pensez aux inscriptions et aux réinscriptions pour l'année scolaire 2018-2019 du 1^{er} mai au 15 juin 2018 inclus

RÉSEAU CAP ATLANTIC

(Après le 15 juin, toute réinscription tardive sera pénalisée de 25 €)

> sur le site internet **lila.loire-atlantique.fr**

> en mairie de La Chapelle des Marais,

> dans les locaux - Réseau Cap Atlantic

Pour tous renseignements

Zone Tertiaire de Kerbiniou
4 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDE
Tél. 02 40 620 620



SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS PONTCHÂTEAU/SAINT-GILDAS-DES-BOIS

> inscriptions à effectuer à la mairie

> possibilité d'inscription en ligne

Pour tous renseignements

2 bis rue des Châtaigniers - Immeuble de la Cafetais
BP 97- 44160 PONTCHATEAU
Tél. 02 40 88 25 27

TRANSFERT DE COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES URBAINES » À LA CARENE

Le transfert de compétence « assainissement des eaux pluviales urbaines » à la CARENE, a été acté par délibération du Conseil Communautaire en date du 3 octobre 2017 et délibérations municipales. Ce transfert a pris effet au 1^{er} janvier 2018. La présente compétence est exercée par le SPA (Service Public Administratif), financé par le budget général de l'Agglomération.

D'un point de vue opérationnel, le SPA est exercé par la CARENE - Direction du Cycle de l'Eau et ses services « Bureau d'Études et Travaux » et « Exploitation de l'Assainissement ».

Qu'est-ce qui a changé depuis ?

Les demandes de busage

Les demandes de busages sont à déposer en mairie (formulaire d'effacement de fossé). La mairie transmet ensuite les demandes, pour étude, à la CARENE qui émet les prescriptions techniques sur les busages demandés. Selon les cas, la municipalité ou la CARENE reviendra vers le demandeur afin d'expliquer les dernières prescriptions. Dans le cas d'un busage pour des entrées de terrain dites « entrée charretière » (accès à un terrain), le busage sera autorisé pour une longueur de 6 mètres (préconisation générale).

En fonction des spécificités de chaque demande, il pourra y avoir des prescriptions spécifiques.

Exemple : Lors d'une demande de busage, pour un accès à un terrain de 8 mètres de façade non busée, il pourra

être demandé de buser l'intégralité du fossé, à la charge du demandeur, afin de ne pas laisser un bout de fossé isolé de 2 mètres (contrainte en entretien).

Les entretiens et travaux

Hormis les entrées charretières (inférieures ou égales à 6 mètres), la CARENE récupère l'entretien de l'intégralité des réseaux busés urbains (hydrocurage, réparations...), mais aussi la gestion des fossés de transfert (débit important), des bassins de rétentions et tout ce qui concourt à la bonne évacuation des eaux pluviales urbaines.

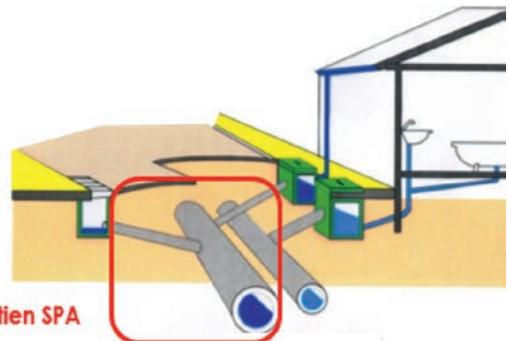
La commune continue à entretenir les autres fossés et les ouvrages en lien avec la voirie (voir ci-dessous).



Entretien gestionnaire de voirie



Entretien SPA



Entretien SPA

Pour toutes questions ou pour informer la CARENE de problèmes en liens avec leur nouvelle compétence, vous pourrez contacter directement le SPA par téléphone au 02 40 17 83 00 ou par mail (carene_eaux_pluviales@agglo-carene.fr) ou en vous adressant à la Station d'épuration des Ecossiernes
Chemin des Virées Naulay – 44600 Saint-Nazaire.

CARENE

L'Aquaparc, Centre aquatique de l'Estuaire a ouvert ses portes au public le 21 avril

Lancé fin 2015, le projet du nouvel équipement aquatique de la Plaine des sports à Saint-Nazaire est achevé. Avec 5 bassins, 1200 m² de plans d'eau en tout, seront mis à disposition des nageurs de tous âges.

L'Aquaparc est un centre aquatique accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il dispose de vestiaires collectifs et individuels, de douches adaptées ainsi que de rampes ou de systèmes de mise à l'eau par potence dans plusieurs bassins.

Aquabike, aquagym, circuit training, sport santé palmes, stages plongée... ces séances feront régulièrement partie du programme d'activités proposé par le centre aquatique. Des animations ponctuelles et certaines activités (aquagym) sont



prévues, les inscriptions se feront en ligne à partir de mi-juin. Les inscriptions à l'école de natation pour l'ensemble des piscines se feront également en juin.

Grâce à cet équipement, les créneaux disponibles seront augmentés de 40 % pour les associations, multipliés par quatre pour le grand public et par deux pour les scolaires.

Toutes les informations sur l'offre, les horaires, et les tarifs sur piscines.agglo-carene.fr

APPEL A PROJET - BBC

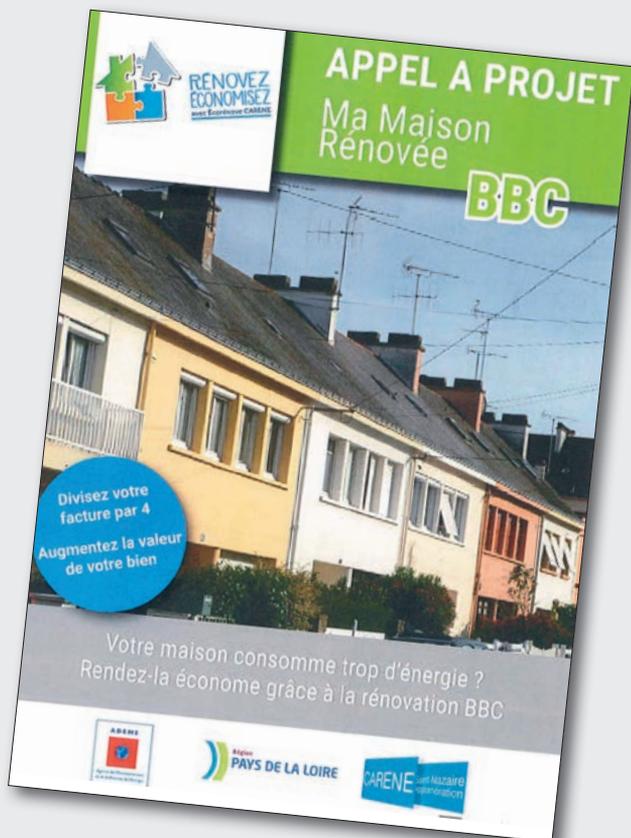
Votre maison consomme trop d'énergie ? Rendez-la économe grâce à la rénovation BBC

Avis aux propriétaires de maisons individuelles du territoire ! L'appel à projets BBC lancé en 2017, dans le cadre du dispositif Ecorenove CARENE, se poursuit cette année. Il s'adresse aux propriétaires – occupants ou bailleurs – de maisons individuelles de l'agglomération porteurs d'un projet de rénovation performante de leur logement.

À la clé, un accompagnement technique et financier qui consiste en une aide financière allant jusqu'à 4 000 euros, un remboursement de 20 % des honoraires hors taxes de l'architecte et un suivi gratuit par les conseillers en rénovation énergétique de la CARENE. Les travaux réalisés permettront aux ménages de réaliser de réelles économies.

La période est idéale pour en informer les propriétaires qui auront alors le temps de constituer leur dossier. Ceux-ci sont attendus jusqu'à fin septembre 2018.

Plus d'informations au 02 51 76 10 00
ou sur www.ecorenove-carene.fr, rubrique Actualités.



COMITÉ DE JUMELAGE

La Chapelle des Marais/Ingleton En Brière/in Yorkshire France/Angleterre

Avec nos amis anglais les échanges tous les deux ans perdurent depuis 1993. Cette année 45 personnes dont 10 enfants sont parties de La Chapelle des Marais du 8 au 13 mai.

Après un arrêt à Stratford-Upon-Avon, la ville natale de Shakespeare, les visites se sont enchaînées dans une ambiance très conviviale.

Comme toujours, ce séjour fut un succès!

Le Comité de Jumelage propose à l'année des cours d'anglais de différents niveaux d'octobre à juin.

Il est possible de s'inscrire en cours d'année.

Pour l'année 2018-2019, nous sommes à la recherche d'un(e) nouvel(le) animateur(trice).



Départ Ingleton 8 mai 2018

Contact : 06 82 05 18 99

OASB OMS

Journée sportive le 2 juin 2018

Le matin, l'OMS organise comme tous les ans sa fête du sport, elle s'adresse à tous les enfants scolarisés à La Chapelle des Marais de niveaux CE et CM. Chaque enfant pourra participer à des ateliers sportifs encadrés par les clubs de la commune, une bonne occasion de découvrir les clubs locaux.

L'après-midi, l'OASB en partenariat avec les éducateurs du Département organisent un après-midi sport nature en famille. Elle permettra aux enfants avec leur famille de pratiquer des activités sportives en pleine nature. Au programme : canoë, tir à l'arc, randonnées pédestres commentées, balades à vélo...



Renseignements et informations : Secrétariat de l'OASB
au 06 13 36 65 45 ou oasb44@gmail.com

ADHÉRER À L'OMVA, QUELS AVANTAGES POUR LES ASSOCIATIONS ?

- aide à la formation : premiers secours, maîtrise des outils de la communication...
- mise à disposition de matériel : sono, vidéo projecteur, percolateur, verres, costume de Père Noël...
- 3 gratuités/an pour la location du matériel communal

Prochaine Assemblée Générale
de l'OMVA :

samedi 6 octobre 2018
à 10h30

(Élection bureau et Conseil d'Administration)



À partir de septembre 2018 :

Gratuité d'une salle communale une fois par an lors d'une manifestation payante.

Pour tout renseignement sur notre association :

Contact : M. Cyrille HERVY, Président
Tél. 06 80 42 12 73

NOUVEAU

ÉCOLE SAINTE MARIE

À l'école Sainte Marie, on y vit de beaux et bons moments :

- Un projet cinéma pour les classes de CP/CE1, CM1 et CM2 qui ont, chacune, réalisé un court-métrage sur le thème du « Bizarre, Biz'Art » dans le cadre du 2^e festival du court-métrage organisé par la DDEC 44 (75 classes, plus de 2000 élèves participants de la maternelle au lycée). Les élèves ont été accompagnés par Sandra Ricordeau, une professionnelle du cinéma qui leur a fait découvrir le septième art.
- Un temps du Carême sur le thème du SILENCE et de la PAIX, pendant lequel nous avons réfléchi sur notre relation aux autres à l'aide des « pas du pardon ».
- En maternelle, un projet autour du corps et des émotions.
- Des ateliers inter-classes, en janvier, pour « favoriser l'écoute et la parole de chacun ». Après « La Grande Lessive » en octobre, les classes se sont retrouvées



deux par deux pour vivre un beau moment ensemble : jeux coopératifs en CM1 et CM2, activités autour du portrait en PS et CE1/CE2, danses en MS et CE2, parler et chanter en allemand en GS/CP et CM1/CM2, lecture et dessins en GS et CP/CE1.

- Deux journées sans cartable les 23 et 24 avril pour un 3^e temps inter-classe, avec bal costumé, ateliers bricolage, présentations de théâtre et cinéma.
- Des classes de montagne et de mer pour les 3 classes de CM1 et CM2 en juin.

L'AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque est une association d'éducation populaire ouverte à tous dans le respect des convictions individuelles composée de bénévoles (parents d'élèves). L'objectif est d'aider matériellement et financièrement l'école publique **Les Fifendes** et de permettre **l'accès à tous les élèves à la culture** (abonnements école, Ussep, sortie scolaire, jeux éducatifs). Mais aussi clôturer l'année scolaire autour de la **KerFête**. Les bénévoles qui participent de loin ou de près au fonctionnement de l'association sont très précieux, ils œuvrent la plupart du temps dans l'ombre, rien ne se ferait sans eux : **merci à vous tous pour votre implication**, sans laquelle nombre d'activités ne pourraient se réaliser comme l'atelier Lego en février et le carnaval en mars.

Notre agenda :

- **Grand tournoi de palets** : le 26 mai 2018
- **Petit tournoi de palets** : le 24 juin 2018
- **KerFête** : le samedi 30 juin
- **Festival de la vannerie**

Nous réfléchissons à mettre en place de nouveaux événements, faites nous part de vos idées. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Suivez-nous sur Facebook :
Amicale Laïque La Chapelle des Marais.
Pour tout contact amicalelaïque.fifendes@gmail.com
ou auprès d'Amandine LETOURNEUR en qualité de Présidente.



PÉTANQUE DU MARAIS

La pétanque du Marais vous donne les dates de concours ouverts à tous au complexe sportif :

- le vendredi 8 juin en doublette, semi nocturne, inscription à partir de 18h 15
- le samedi 4 août en doublette, inscriptions à partir de 13h30
- le samedi 25 août en doublette, inscriptions à partir de 13h30

Renseignements : Jacques TESSIER, Président 02 40 53 94 80



AGEMC

L'Association de Gymnastique d'Entretien Marais Chapelaine, affiliée à la Fédération Française Sports pour Tous, vous informe de la reprise de ses cours à partir du 11 septembre 2018.

Pour garder ou retrouver la forme dans la gaieté et la bonne humeur, venez nous retrouver. Vous pourrez pratiquer la marche d'exercice (Step), les techniques cardios, le renforcement musculaire, le stretching, la gym douce...

Les cours sont assurés par Marie-Noëlle et Natacha, animatrices diplômées, aux jours et horaires suivants :

- Mardi soir de 20h30 à 21h30 et jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 pour les GEA (gymnastique d'entretien adultes à partir de 14 ans)
- Jeudi soir de 20h30 à 21h30 pour la marche d'exercice (STEP)
- Jeudi matin de 10h00 à 11h00 pour les GER (gymnastique d'entretien retraités)



Les permanences pour les inscriptions auront lieu :

mercredi 5 septembre 2018 de 18h30 à 19h30

et samedi 8 septembre 2018 de 14h30 à 15h30

Salle Pass'Emploi de la mairie à La Chapelle des Marais

Certificat médical obligatoire

Contact : Nicole BOISROBERT - Tél. 02 40 53 21 02

CMCM: CYCLO MARCHÉ CHAPELLE DES MARAIS

Le nombre d'adhérents est constamment en progression : l'association comptant, début 2018, 56 cyclos et 85 marcheurs. 25 % d'entre eux viennent des communes environnantes, attirés par la diversité de nos sorties à raison de trois par semaine et par leur convivialité.

Au sein du conseil d'administration, fort de 18 membres, on note les départs de Philippe LONGEPE et de Gérard CHATAL qui étaient très impliqués. Nous les remercions pour leur engagement sur de très nombreuses années (voir photo). Maryse LELIEVRE et Véronique CHATAL les remplacent.

À l'issue de l'assemblée générale du 18 novembre, le CMCM a remis un chèque de 400 € à l'association « KILLIAN et nous » de Sainte-Reine-de-Bretagne, somme récoltée lors de notre rando d'octobre.

Activités 2018

- **Soirée festive** de 102 adhérents ou amis au cabaret la Plume Rouge de La Chapelle des Marais le 24 mars
- **Week-end familial** marche cyclo à Clisson, ville médiévale avec visite de La Garenne Lemot les 16 et 17 juin
- **Animation lors du passage du Tour de France** en collaboration avec la municipalité le mardi 10 juillet

- **Pique-nique** à La Vraie Croix (56) le 26 août
- **Semaine marche cyclo** à Sare au Pays Basque du 8 au 15 septembre.

- **Randonnée marche cyclo « Denis HERVY »** dimanche 7 octobre au profit de la Maladie de Crohn, départ du complexe sportif. On compte sur vous.

Le CMCM va bien car on y trouve le plaisir de se retrouver dans la convivialité. Venez nous rejoindre. Consulter notre site www.cyclomarchedumarais.fr pour nous contacter et découvrir nos activités.



BRIÈRE TENNIS DE TABLE Assérac - Herbignac La Chapelle des Marais

<http://club.quomodo.com/brierett/accueil>
Le Président Guillaume : 06 47 93 99 49
Le Correspondant Gilbert : 06 77 15 19 27

BRIÈRE TT compte 63 licenciés
dont 26 jeunes de 8 à 15 ANS
EN CHAMPIONNATS SENIORS une D2A = D2B = D3A
D5 = D4 = 2 CADETS en compétition individuelle à Nantes
EN CHAMPIONNATS CADETS une D2 = D3

ENTRAÎNEMENTS jeunes le mercredi à Herbignac :

- 1^{re} séance de 18h00 à 19h00
- 2^e séance de 19h00 à 20h30



ENTRAÎNEMENTS adultes

- le mardi à Herbignac de 18h00 à 22h30
- le vendredi à La Chapelle des Marais et à Herbignac de 20h00 à 22h30

COMPÉTITIONS adultes le dimanche à La Chapelle des Marais

COMPÉTITIONS jeunes le samedi à Herbignac

LES REQUINS DU MARAIS POKER CLUB

Les Requins du Marais Poker club est une association à but non lucratif qui a pour objectif de faire découvrir le poker aux amateurs.

Dans une ambiance conviviale, nous nous réunissons tous les vendredis, à 20h00 à la salle Ingleton de La Chapelle des Marais, autour d'un tournoi de Texas Hold'em No Limit, sans argent et ouvert à tous.

Les inscriptions sont ré-ouvertes pour la fin de saison gratuitement afin de pouvoir découvrir notre club.

Site internet : <https://lesrequinsdumarais2651787.wordpress.com/>
Mail du club : lesrequinsdumarais@gmail.com
Facebook : www.facebook.com/groups/537102253342895/



UNE NOUVELLE ASSOCIATION EST NÉE À CAMER/CAMERUN :

« Les Petites Rivières »



Elle a pour but de redynamiser le village et de resserrer les liens entre les villageois. Les rencontres ont lieu le vendredi soir à l'Espace la Rivière à travers différentes animations : projections de films, soirées jeux de société, fabrication de pain artisanal...

L'association regroupe exclusivement les habitants de Camer et Camerun avec une adhésion annuelle de 10 €/adultes et 5 €/enfants (de 10 à 18 ans). Toutes personnes souhaitant apporter de nouvelles idées pour les animations sont les bienvenues.

L'association organise la fête du village le 2 septembre 2018 à la salle des Berches. Cette manifestation est ouverte à toutes les personnes du village, adhérentes ou non à l'association.

Le bureau se compose de :

- **Présidente** : Martine THOBY
02 40 91 21 20 ou georges.thoby@orange.fr
- **Secrétaire** : Hélène THOBY
09 81 83 27 57 ou lnthoby@orange.fr
- **Trésorière** : Élodie HARDY
06 63 84 49 97 ou elodie.morin5@orange.fr

ADAMAC

L'ADAMAC rassemble des céramistes amateurs qui créent, partagent et acquièrent des connaissances autour du travail de la terre. Ouvert toute l'année, l'atelier fonctionne grâce à l'investissement de ses nombreux adhérents de tous horizons, qui apportent une grande richesse et variété dans les réalisations et projets de l'association. Des stages et ateliers encadrés par des bénévoles sont proposés régulièrement aux enfants, aux résidents des EHPAD et aux foyers de vie qui en font la demande.

Ainsi l'association lance son rendez-vous printanier pour une exposition-vente qui se tiendra les **26 et 27 mai** au sein même des nouveaux locaux associatifs de l'Espace La Rivière à Camerun. Une opportunité pour découvrir l'univers de la poterie et



ses différentes techniques (raku, modelages, sculptures et objets usuels), les créations diverses et surprenantes des membres de l'association mais aussi des enfants et de nos anciens.

Des démonstrations et animations seront proposées (raku, tournage, manipulation de la terre). Les œuvres exposées seront en vente et accessibles à toutes les personnes désireuses d'emporter leur coup de cœur avec l'envie peut-être de mettre à leur tour les mains dans la terre.

Rendez-vous entre 10h00 et 18h00 les 26 & le 27 mai à l'espace La Rivière à Camerun.

CLUB CANIN

Le Club Canin de Travail Multiraces de La Chapelle des Marais vous donne la possibilité d'éduquer votre chien, à partir de 9 semaines à l'école des chiots, et pour les plus de 6 mois aux différents niveaux de cours pour adultes. Les cours sont assurés le samedi matin de 10h30 à 11h30 par des éducateurs diplômés de la SCC.

CLUB CANIN
de TRAVAIL MULTIRACES
Moulin de Rotz
(Route de Saint-Lyphard
D51) - Mayun
LA CHAPELLE DES MARAIS



LE TAROT MARAIS-CHAPELAIN

Pour tous ceux qui apprécient de jouer au tarot, le club marais-chapelain organise deux rencontres hebdomadaires le lundi après-midi et le vendredi soir. À l'espace du moulin, l'ambiance est toujours chaleureuse et conviviale.



Les personnes intéressées peuvent librement participer à deux rencontres pour connaître le club et voir le déroulement des séances, avant d'adhérer. Pour l'anecdote, le concours annuel interne 2018 a vu dernièrement et pour la troisième fois consécutive une victoire féminine!

Renseignements : 06 85 73 83 29 ou 07 71 00 66 44

DONNEURS DE SANG

Lors de l'assemblée générale le 18 février, 39 donateurs ont été décorés pour leur générosité dont une médaille d'or avec doubles palmes pour 200 dons remis à Pascal VALL. Grâce à tous ces dons 1 000 poches ont été recueillies, sachant qu'il faut 650 donateurs par semaine dans la région pour soigner les malades.

Merci à tous et venez nombreux à la **collecte de sang le 25 mai**.

Brigitte GOURET, Présidente



QUE DE PROJETS À LA CHALANDIÈRE!!!

Cette année le thème qui a été retenu est « musique et danse ». Les animations se déclinent sous ce thème : musique traditionnelle, danse country, musique irlandaise, à la découverte des chorales, préparation d'un spectacle de chants et percussions « tour de France en chansons ». Depuis janvier, nous accueillons Solène jusqu'au mois de décembre, en formation BPJEPS, pour devenir animatrice sociale.

La Résidence La Chalandière va à la rencontre des commerçants et associations culturelles de la commune afin de créer différents liens :

- Dons des commerçants pour le loto des familles (bons d'achat, lots)
- Cours de Poterie avec l'association ADAMAC
- Spectacles de théâtre « la Galère »
- Participation à la décoration du passage du Tour de France avec plusieurs associations de la commune

À l'avenir, nous souhaitons accroître nos différents partenariats : Danse étoile - Les Vieux Moteurs - Pétanque du Marais - L'A.R.E...

Le pôle animation tient à remercier chaleureusement les résidents pour leurs implications à travers les animations ; les bénévoles qui viennent régulièrement nous aider pour les temps forts ou bien les sorties, les familles, les blouses roses, l'ensemble de l'équipe des professionnels ainsi que les commerçants de La Chapelle des Marais pour leur générosité. Les portes de la résidence sont grandes ouvertes pour les personnes qui aimeraient donner de leur temps à leur manière (cuisine, jardinage, art floral, tricot, sorties, temps forts...).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'animatrice Camille POIDEVIN au 02 40 53 99 53 ou bien par mail : anim.lachalandiere@asso-automne.fr

Prenez soin de vous ! Et à bientôt à La Chalandière !



ASSOCIATION PACTES

PACTES est une Association Intermédiaire à but non lucratif, agréée par l'État depuis 1989 et conventionnée annuellement. Elle contribue au développement économique du territoire et favorise l'accès à l'emploi local.

Vous avez pour objectif de retrouver un emploi, PACTES vous accompagne dans vos démarches de recherche d'emploi et vous propose des missions de travail.

En 2017, 111 personnes ont bénéficié de mises en situation de travail auprès des :

- particuliers : ménage, repassage, entretien des espaces verts...
- collectivités : service en école, distribution de flyers, espaces verts...
- entreprises/associations : entretien de locaux, manutention, peinture...

PACTES

9 bis Grande Rue
44160 PONTCHATEAU
Tél. 02 40 45 62 78

Accueil :

mardi, mercredi, jeudi,
vendredi de 9h30 à 12h00
et de 15h00 à 17h30
et le lundi de 9h30 à 12h00
et de 15h30 à 17h30

Possibilité de prise de contact au Pass'Emploi :

mardi, jeudi et vendredi de 9h 15 à 12h 15





L'ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE RECRUTE

Nous recherchons, sur le département de la Loire Atlantique, des familles d'accueil à temps plein pour accueillir à leur domicile des personnes adultes, atteintes de troubles psychiatriques stabilisés, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seules, et les accompagner au quotidien.

Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du service (rendez-vous réguliers avec le médecin, visites à domicile du psychologue...).

La personne accueillie est toujours considérée comme hospitalisée et reste sous la responsabilité du service.

Les accueillants familiaux sont embauchés dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisation pour frais, formation continue, congés.

Conditions préalables au recrutement :

- Disposer d'une chambre de 9 m² minimum à mettre à disposition de la personne accueillie
- Être titulaire du permis B et détenteur d'un véhicule
- La famille doit disposer d'un autre revenu pour ne pas dépendre uniquement de l'accueil familial

Pour plus de renseignements contacter :

ACCUEIL FAMILIAL THÉRAPEUTIQUE ADULTES

Service à vocation départementale

Forum d'Orvault - 36 rue Jules Verne

44700 ORVAULT

02 40 48 89 13 - 02 40 48 89 17

02 40 48 89 19

Email : aft.nantes@ch-blain.fr

État civil

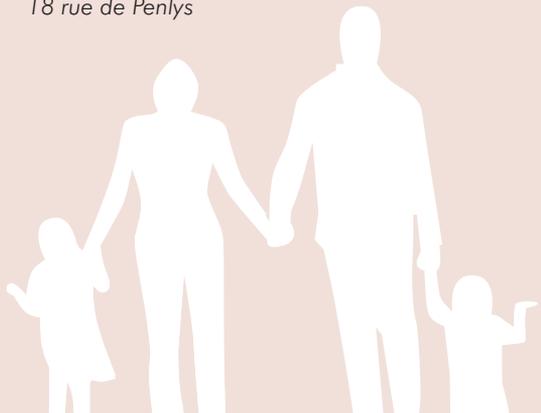
NAISSANCES

- Juliette LOGODIN
- Zoélie GUILLET
- Lou CRESPEL GUILBERT
- Anderson MARTIN
- Logan FILY
- Adam DEGAUQUE



DÉCÈS

- Andrée LEROY veuve HOUZE, 95 ans, 47 rue de Penlys
- Pauline LE BOT veuve EVAIN, 93 ans, 47 rue de Penlys
- Anna GERVOT veuve PERRIER, 96 ans, 47 rue de Penlys
- Andrée HUNGER veuve GASNERIE, 93 ans, 47 rue de Penlys
- Gérard PERRAUD, 61 ans, 8 rue du Clos Vaillant
- Marcelle MAHÉ épouse HAMÉON, 86 ans, 8 rue des Trélonnées
- Yvonne POU veuve LAFONT, 73 ans, 6 rue de Penlys
- Madeleine GUIHARD veuve DRENO, 87 ans, 47 rue de Penlys
- Roger DENIÉ, 73 ans, 47 rue de Penlys
- Maxence THIBAUT, 20 ans, 27 rue des Orchidées
- Christiane MONTFORT veuve EON, 80 ans, 47 rue de Penlys
- Daniel LELIEVRE, 79 ans, 47 rue de Penlys
- Farrid BELFERRAG, 45 ans, 5 rue du Clos Marin
- Gertrude RENAUD veuve BARATAUD, 94 ans, 47 rue de Penlys
- Jacqueline HERVY épouse BROHAN, 74 ans, 87 rue de la Jaunaie
- Marie PERRAUD veuve PHILIPPE, 81 ans, 18 rue de Penlys



Calendrier des manifestations 2018

JUILLET

MAI

Ven 25

Séances cinéma

« Tout le Monde Debout »
Salle KRAFFT - 14 h 30 et 20 h 30
organisées par Ciné-Marais

Don du sang

Salle Polyvalente - 16 h 30 à 19 h 30
organisé par les Donneurs de sang

Sam 26 Rencontre musicale

Médiathèque - 11 h 00

Sam 26 et Dim 27 Exposition

à l'Espace La Rivière - village de Camérún
organisée par l'ADAMAC

Mar 10 Passage du Tour de France

danse - musique, restauration
organisées par les associations - 10 h 00 à 15 h 00
Ronds-points de la Perrière et de Mayun

Ven 20

Don du sang - salle Polyvalente - 16 h 30 à 19 h 30 - organisé par les Donneurs de sang

Sam 21 et Dim 22

16^e Festival de la Vannerie et du Patrimoine

Au village de Mayun toute la journée - Animations en journée et Fest-Noz à partir de 21 h 00 le samedi
Marché Bio le dimanche matin
Restauration: moules-frites, organisée par un collectif d'associations le samedi soir et le dimanche midi
Exposition organisée par Le Coupis

AOÛT

JUIN

Sam 2

Fête du sport

Complexe Sportif - 9 h 00 à 12 h 00
organisée par l'Office Municipal des Sports

Dim 3

Marché du Terroir

Esplanade Bernard LEGRAND - 9 h 00 à 12 h 00
organisé par le Coupis

Ven 8

Concours de pétanque en doublette

Complexe Sportif - en semi-nocturne
inscription à partir de 18 h 15
organisé par la Pétanque du Marais

Sam 9 et 16 - 20 h 30

Dim 10 - 14 h 30

Gala de danse

Salle Krafft
organisé par Arc en Ciel Danse

Ven 22

Fête de la musique

Esplanade Bernard LEGRAND - à partir de 18 h 30

Sam 23

Kermesse de l'école Sainte Marie

Complexe Sportif - 14 h 00 - organisée par l'APEL

Ven 29

Randonnée Chantée + moules-frites
organisée par le Coupis

Séances cinéma

14 h 30 et 20 h 30 - organisées par Ciné Marais

Sam 30

Kerfete Les Fifendes

organisée par l'Amicale Laique

Balade-conférence

« Les mystères des arbres »

Médiathèque - 11 h 00

Ven 4 Concours de pétanque en doublette

Complexe Sportif
inscriptions à partir de 13 h 30
organisé par la Pétanque du Marais

Ven 4 et Sam 5

Concours officiel des chiens de défense

sélectif du Championnat de France
Terrain de Mayun - 8 h 00 à 19 h 00

Sam 18

Bal des Pompiers - Centre de secours et d'incendie - zone artisanale La Perrière

Ven 25

Concours de pétanque en doublette

Complexe Sportif - inscriptions à partir de 13 h 30
organisé par la Pétanque du Marais

SEPTEMBRE

Dim 2 Randonnée Fours et Terroir

avec 4 étapes gourmandes - organisée par le Coupis

Dim 9 Vide-Grenier

organisé par l'APEL

Terrain de Mayun - 6 h 00 à 18 h 00

Dim 16 Journée du Patrimoine

avec la participation du Coupis

Mar 18 Atelier « numérique & emploi : les bons réflexes »

(Digital week) - Médiathèque - 16 h 30

Ven 21 Escape Game « Agent A »

(Digital week) Médiathèque

Sam 29 20 ans de Tal Ar Yeun

Salle Polyvalente - 21 h 00 - organisés par Le Coupis

Dim 7

Randonnée Cyclo et Marche

7 h 00 à 13 h 00 - Départ du Complexe Sportif
organisée par le CMCM

Lun 8 Don du sang

Salle Polyvalente - 16 h 30 à 19 h 30
organisé par les Donneurs de sang

OCTOBRE